

Table ronde : Organisations de la société civile au Maroc : Quels mécanismes de suivi et de recevabilité de l'Agenda 2030 ?

Le 27 Septembre 2019 à Rabat

Durant la prochaine décennie, les efforts déployés au niveau mondial en faveur du développement durable s'appuieront sur les 17 Objectifs et 169 cibles connexes formulés dans le nouvel Agenda 2030. Ces Objectifs inscrits dans le cadre de l'Agenda 2030, sont d'une portée universelle, et joueront un rôle dominant dans les politiques de développement, et particulièrement celle du Maroc, tout en prenant en considération le bilan des OMD.

Selon une panoplie d'études et rapports officiels, le Maroc a procédé à l'évaluation des acquis qu'il doit consolider, des atouts qu'il doit valoriser et des défis qu'il doit relever, au regard des objectifs fixés par les agendas internationaux de développement.

Cette évaluation a fait l'objet de consultations nationales sur les perspectives post 2015 tenues en 2013 et en 2014 à travers le Royaume, à l'initiative du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération (MAEC) du Royaume du Maroc et du Système des Nations Unies.

Dans cette optique, et parallèlement à ce contexte, la volonté politique de l'Espace Associatif à promouvoir la question des ODD se traduit par sa prise en considération dans ses différentes interventions.

C'est dans cette optique que s'inscrit le présent projet qui ambitionne la mobilisation des parties prenantes (les associations membres dans les pôles associatifs de l'EA et les autres acteurs) et leur accompagnement pour un meilleur suivi du processus d'opérationnalisation des ODD, Il s'agit également de soutenir le processus de la gouvernance démocratique à travers le développement des capacités des acteurs et l'opérationnalisation des mécanismes de leur participation au suivi et redevabilité des ODD.

Ainsi que, l'intérêt porté à cette thématique et les actions menées par l'Espace Associatif sur les OMD et les ODD principalement les consultations, les ateliers de formation et les actions de plaidoyer :

- Le premier rapport de société civile sur les OMD en 2010
- L'atelier organisé par l'EA sur le renforcement des capacités des praticiens et praticiennes.
- Elle a aussi rappelé que l'implication du Maroc dans le suivi des ODD est un engagement international et une conformité aux différents articles de la constitution.

A cet effet, et dans le cadre du suivi de l'engagement du Maroc dans l'adoption des ODD et afin de renforcer les connaissances et les compétences de la société civile dans ce domaine et les amener à mettre en place des outils de veille stratégique et de plaidoyer, l'Espace Associatif envisage la duplication de ses expériences capitalisées en matière de suivi des ODD et des ODD principalement les consultations, les ateliers de formation et les actions de plaidoyer.

L'intervention de l'Espace Associatif s'articule autour d'un projet des **Mécanismes des organisations de la société civile de suivi et redevabilité des ODD à l'horizon 2030** en partenariat avec le FORUS avec l'appui de l'Union européenne (UE) et de l'Agence Française de développement (AFD), Notamment les 5 objectifs suivants et dont l'EA à accumuler et capitaliser assez d'expériences en la matière :

- **Objectif 3 de l'accès à la santé ;**
- **Objectif 4 de l'accès à une éducation de qualité ;**
- **Objectif 5 de l'égalité entre les sexes ;**
- **Objectif 16 de Justice et paix ;**
- **Objectif 17 des partenariats pour la réalisation des objectifs.**

La réalisation des ODD nécessite un nouveau système de partenariat et de solidarité mondiale, des partenariats inclusifs construits sur une vision commune et des objectifs communs qui placent les peuples et la planète au centre, sont nécessaires au niveau mondial, régional, national et local. Ces solidarités doivent prendre place entre les nations, mais aussi avec la société civile, les ONG et le secteur privé,

Pour cela, l'Espace Associatif organise un cycle des tables rondes autour de ces objectifs, La **1^{ère} table ronde aura lieu le vendredi 27 septembre 2019 à 17h00 à Rabat sur l'objectif 17 – ODD : des partenariats pour la réalisation des objectifs** et dont :

L'Objectif principal :

Sensibiliser et influencer les décideurs quant aux enjeux de la déclinaison des attentes sociétales et la mise en œuvre des ODD, ainsi qu'à leurs engagements et leurs responsabilités en matière de Redevabilité.

Les Objectifs spécifiques :

- Contribuer à l'intégration des ODD dans les visions et les stratégies des associations cibles ;
- Renforcer la sensibilisation à la thématique auprès des associations ciblées ;
- Mener un plaidoyer pour la concrétisation des ODD selon les priorités locales ;
- Renforcer l'ancrage de la Redevabilité des acteurs et décideurs vis-à-vis de la mise en œuvre des ODD ;
- Créer une structure de coordination de suivi des ODD à l'horizon de 2030.